

Publié le 26 mars 2025

Les Epl d’Auvergne-Rhône-Alpes réunies à Lyon pour débattre de l’économie mixte et du financement de la transition écologique

Le 20 mars 2025, la rencontre régionale des Entreprises publiques locales (Epl) d’Auvergne-Rhône-Alpes s’est tenue au 26ème étage de la Tour Incity, surnommée « la Gomme », siège de la Caisse d’Épargne Rhône-Alpes. Plus d’une cinquantaine de participants, élus, dirigeants d’Epl et partenaires, étaient présents pour débattre des enjeux de l’économie mixte sur le temps long.



Un écosystème en pleine expansion

Agnès Thouvenot, présidente de la Fédération régionale des Epl d’Auvergne-Rhône-Alpes et présidente de la Société Villeurbanaise d’Urbanisme (SVU), a introduit les discussions en dressant un panorama des Epl de la région : 216 Epl en activité (138 Sem, 6 SemOp, 72 Spl) pour un chiffre d’affaires de 2,6 milliards d’euros.

Présent pour l’occasion, **Philippe Laurent, président de la Fédération des Epl (FedEpl)**, a souligné le dynamisme du modèle de l’économie mixte en Auvergne-Rhône-Alpes, à l’image de celui constaté au niveau national. Il rappelle qu’en moyenne, une Epl est créée chaque semaine : « L’économie mixte se développe dans toutes les strates territoriales, des zones rurales aux territoires urbains en passant par les villes moyennes et les outre-mers, avec des initiatives dans des secteurs variés : culture, tourisme, petite enfance, EnR, transports », a-t-il déclaré.

Le Président a aussi partagé les ambitions du plan stratégique 2030 de la FedEpl, qui inclut un travail de pédagogie sur l’économie mixte pour toujours acculturer administrations centrales et fonction publique territoriales, le renforcement du dialogue avec l’écosystème (partenaires privés, associations, ministères, agences, etc), ainsi que des propositions en faveur des Epl, telles que

l'assouplissement de la garantie d'emprunt des collectivités, l'éligibilité des Spl culturels au mécénat ou l'éligibilité de certaines dépenses au FCTVA.

En Aura, nouvelles dynamiques et enjeux sectoriels

Laurent Bosetti, président de la Spl Service Funéraire de Lyon et adjoint au maire de Lyon, a mis en lumière les défis de ce marché particulièrement concurrentiel. Avec un budget de 7 millions d'euros et 70 salariés, la Spl gère aujourd'hui 4 chambres funéraires et le crématorium de Lyon. Après une période de difficultés, la société a réalisé un redressement financier significatif, enregistrant un résultat positif de 400 000 euros sur les deux derniers exercices. Elle porte aujourd'hui plusieurs projets stratégiques : une campagne de communication visant à mieux faire connaître son adn et son offre, le développement d'une nouvelle offre d'obsèques écologiques.

Agnès Bachelot-Journet, Directrice générale de la Spl, a parfaitement illustré la forte concurrence de ce secteur : « En dépit de prix 12 à 25% inférieurs à ceux du privé et une qualité de service reconnu, notre part de marché a reculé – passant de 40% en 2006 à 12% en 2024 ». La Spl se positionne donc comme un régulateur incontournable face à la montée en puissance des grands groupes privés, souvent soutenus par des fonds de pension.

Hélène Geindre, directrice générale des services de la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône, est revenue sur l'expérience de la Spl Services à la population entre Loire et Rhône qui intervient en milieu rural dans le secteur de l'enfance et de la petite enfance : « Nous avons dû repenser la gestion des crèches et des centres de loisirs, avec un modèle hybride entre régie et gestion privée. Aujourd'hui, ce modèle qui permet aux élus d'être à la fois financeurs et décideurs, donne satisfaction », a-t-elle expliqué. Née du besoin de réagir face au retrait d'association, la Spl s'est progressivement installé dans le paysage pour devenir l'acteur incontournable de la petite enfance et de l'enfance et envisager d'étendre son action vers le périscolaire.

La transition écologique au cœur des débats

Lors de la table ronde intitulée : « **Valoriser et piloter l'action des collectivités et les Epl en matière de transition écologique** », **Messaoud Saoudi, maître de conférences et directeur adjoint du Centre d'Études et de Recherches Financières et Fiscales (CERFF)**, a mis en avant l'importance de l'engagement des collectivités en faveur de la transition. « Les textes incitent les collectivités à investir dans le budget vert, mais les financements ne suivent pas toujours », a-t-il déclaré.

Lucas Beaujolin, directeur général de Cristal Habitat, a partagé l'expérience de sa société en faveur de la décarbonation de son parc de logements. « Nous avons prévu 200 millions d'euros d'investissement au total pour réduire l'empreinte carbone de notre parc, mais il nous faut dépasser le cap des expériences et des incubateurs. Il nous faut un modèle économique à industrialiser si nous souhaitons massifier », a-t-il expliqué.

Ludivine Barbet-Chevalier, directrice des risques ESG à la Caisse d'Épargne, a mis l'accent sur le financement des transitions. « En tant que financeurs, ce que nous cherchons, c'est de comprendre les trajectoires des projets et proposer des solutions de financement adaptées, comme les prêts à impact », a-t-elle indiqué.

Nicolas Baume, secrétaire général de la SERL, a insisté sur l'engagement des Sem et Spl de son groupe en matière de RSE : « Pour nous, ces engagements sont non seulement essentiels pour les transitions, mais aussi pour attirer des financements attractifs », a-t-il rappelé. S'il juge le cadre réglementaire CSRD complexe et en certains aspects inadaptés aux Epl, il considère que la définition et l'harmonisation de critères extra-financiers admis par tous (entreprises, administrations, partenaires bancaires, etc) constitue une opportunité pour mieux financer la transition.

Enfin, **Lou Lamure Guigard, responsable des relations partenaires à l'Agence France Locale**, a présenté les nouvelles dynamiques de budgétisation verte. « Nous devons aider les collectivités à reprendre la main sur leur financement et adapter leurs budgets aux enjeux climatiques », a-t-elle conclu.

Une volonté de structurer l'avenir de l'économie mixte

Agnès Thouvenot a conclu la rencontre en insistant sur la nécessité de valoriser l'action des Epl en matière de RSE et de transition écologique. « Nous devons disposer d'outils de financement stabilisés et intégrer la transition écologique dans une logique systémique. Il est urgent de structurer ces dynamiques pour assurer un développement harmonieux de nos territoires », a-t-elle affirmé.

Cette rencontre régionale a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives et de renforcer les collaborations entre les Epl, les collectivités et les acteurs financiers pour répondre aux défis de demain.

Prochain rendez-vous à Lyon : les entretiens de l'aménagement les 26 et 27 juin

Vincent Malfère, directeur général de la SERL et administrateur de la FedEpl, a profité de cette rencontre régionale pour présenter les « Entretiens de l'aménagement », un événement organisé tous les trois ans, qui se tiendra les 26 et 27 juin à Lyon. « Cet événement permet de réfléchir collectivement aux nouveaux modèles d'aménagement et aux outils nécessaires pour une urbanisation plus durable », a-t-il précisé.